

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2021

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents | Poste vacant |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|--------------|
| 34                  | 30       | 2        | 1       | 1       | 1            |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 32   | 0      | 0          |

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GASCHET Gérald, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres excusés : DUMONT SAINT PRIEST Hubert

Membres absents : SUDRON Frédéric

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

### ENVIRONNEMENT

#### Délibération n°106-2021 : PNR - Intégration au groupement de commandes relatif au projet Rando Millevaches et avenant n°1

Monsieur le Vice Présidente rappelle que Le 11 septembre 2018, à Millevaches, 14 structures se sont associées autour du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) en signant la convention-cadre du projet Rando Millevaches dont l'objectif est la mise en place et le déploiement d'une solution numérique de gestion et de valorisation de l'offre de randonnée.

La convention-cadre établissait un plan de financement prévisionnel par structure, tant en matière d'investissement que de fonctionnement pour une durée de trois ans.

Le 20 juin 2018, les Communautés de communes et les communes du projet ont signé une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée.

Lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu en octobre 2020, les partenaires présents ont confirmé souhaiter poursuivre le projet et pérenniser le poste d'animation.

La prochaine convention débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 3 ans. Un avenant prolonge la convention-cadre initiale jusqu'à la fin de l'année 2021.

Par courrier, la CC du Pays de Lubersac-Pompadour (CC PLP) a formulé son souhait d'intégrer le projet Rando Millevaches à partir de 2022. Le COPIL Rando Millevaches du 15 juin 2021 a validé l'intégration de la CC PLP selon un scénario spécifique : Intégration au même titre qu'un autre partenaire au 01/01/2022 et prise en compte des frais réels de la CC PLP depuis 2018. La CC PLP a accepté, par courrier le 12 juillet 2021, les conditions financières du COPIL afin d'intégrer le projet Rando Millevaches.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Monts et Barrages assurait jusqu'alors le financement des dépenses d'investissement des communautés de communes de Noblat, de Briançonnais et des Portes de Vassivière. Ces trois structures financeront désormais leurs dépenses respectives.

Il est donc proposé que la CC Portes de Vassivière intègre le groupement de commande.

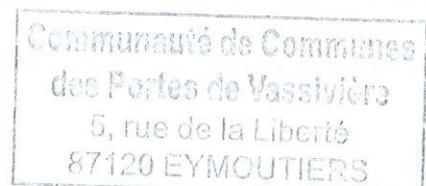
**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :**

- **VALIDER la proposition d'intégration au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée ;**
- **VALIDER l'avenant n°1 qui a pour objet de prolonger la convention constitutive d'un groupement de commandes jusqu'à la date de fin du dernier contrat de prestation et d'intégrer la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour au groupement de commandes ;**
- **AUTORISER Madame La Présidente à signer tout document relatif au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 13 décembre 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET



La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :  
Publié le :